



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B 3.10

Numéro de la demande : 2022-1880
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve
Produit : Herbicide Tough 600 EC
Numéro d'homologation : 34031
Principe actif (p.a.) : 600 g/L de pyridate
Numéro de document de l'ARLA : 3395259

Contexte

L'herbicide Tough 600 EC est homologué pour le désherbage sélectif et la répression des mauvaises herbes dans le maïs (maïs-grain et sucré), les pois chiches, la menthe, les pois de grande culture, les pois secs, le canola et les lentilles. Pour obtenir des détails précis sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La demande visait à ajouter un nouveau mélange en cuve avec Squadron ou Squadron II pour une utilisation dans les pois chiches et les lentilles.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations n'étaient pas requises, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Les renseignements présentés aux fins d'examen comprenaient des données provenant d'essais en champ à petite échelle. Les renseignements fournis étayaient la valeur du mélange en cuve de l'herbicide Tough 600 EC avec Squadron ou Squadron II aux taux indiqués sur l'étiquette pour l'utilisation dans les pois chiches et à des taux inférieurs de 0,33 à 0,5 L/ha de l'herbicide Tough 600 EC afin de supprimer certaines mauvaises herbes dans les lentilles. L'homologation de ce mélange en cuve offre aux producteurs de pois chiches et de lentilles une autre façon de supprimer les mauvaises herbes et de gérer les mauvaises herbes résistantes aux herbicides dans leur rotation des cultures.

Conclusion

L'ARLA a effectué une évaluation de la demande en question et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour justifier l'ajout du nouveau mélange en cuve avec Squadron ou Squadron II sur l'étiquette de l'herbicide Tough 600 EC, selon la description ci-dessus.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

2910027	2018, Summary of Value for Tough 600 EC Herbicide, DACO: 10.2.1, 10.2.2, 10.3.3, 10.4, 10.5, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4
3239129	2021, Summary of Value for Tough 600 EC Herbicide Addition of Tank Mix and Label Expansion, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.2(B), 10.2.3.3(B), 10.2.3.4(B), 10.2.4, 10.3, 10.3.1, 10.3.2, 10.5.1
3239131	2021, Summary of Value for Tough 600 EC Herbicide Addition of Tank Mix and Label Expansion, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.2(B), 10.2.3.3(B), 10.2.3.4(B), 10.2.4, 10.3, 10.3.1, 10.3.2, 10.5.1

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9